

Journée mondiale sans tabac le 31 mai: relever le défi et s'arrêter de fumer «No Smoking Challenge» (24.05.2023)

Communiqué par : ministère de la Santé

Chaque 31 mai est célébrée la Journée mondiale sans tabac. Initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette journée se focalise sur les effets néfastes qu'a le tabac sur la santé et quelles actions peut-on mener pour lutter contre le tabagisme.

Le tabac est responsable de nombreuses maladies graves tels que les cancers (les plus fréquents concernant les poumons), les maladies cardiovasculaires et maladies respiratoires chroniques. Fumer augmente également le risque d'ostéoporose, de complications postopératoires, de grossesses extra-utérines et de troubles de l'érection.

Selon l'OMS, le tabac fait plus de 8 millions de morts chaque année. Plus de 7 millions d'entre eux sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et environ 1,2 million des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée.

Au Luxembourg, 3 morts par jour sont recensés suites à des maladies liées au tabac.

Les plus jeunes restent encore les plus gros consommateurs de tabac

Selon l'étude annuelle sur la prévalence tabagique au Luxembourg menée par le ministère de la Santé et la Fondation Cancer, via la société d'études ILRES, le Luxembourg compte environ 28% de fumeurs en 2022 (fumeurs quotidiens et fumeurs occasionnels confondus). La tranche d'âge des 16-24 ans est parmi celles où l'on fume le plus et qui représente 34% du nombre total de fumeurs. Le tabac est le plus souvent consommé sous la forme de cigarettes, mais il existe d'autres formes de produits du tabac, qui sont tout autant nocifs, et il n'y a pas de seuil au-dessous duquel l'exposition est sans danger.

De nouveaux types de produits ont émergés et ciblent particulièrement les jeunes. Il s'agit notamment de cigarettes électroniques à usage unique, dont l'utilisation a quasiment doublé au cours de ces dernières années et qui restent majoritairement vapotées par 21% des 16-24 ans selon l'étude ILRES. La shisha est également fumée par 21% des jeunes de cette même tranche d'âge. Tous ces produits utilisent des arômes très fruités et sont conçus pour être le plus attrayant possible auprès des jeunes. Ils sont vendus à un prix d'achat très abordable et les risques encourus pour la santé sont minimisés, alors qu'ils contiennent des produits dangereux. La dose ajoutée de nicotine dans ces produits a pour effet de rendre ses nouveaux consommateurs rapidement dépendants.

Une stratégie nationale pour lutter contre le tabagisme

Dans la poursuite des travaux du Plan national de lutte contre le tabac (PNLT 2016-2020), qui est maintenant devenu Programme de lutte contre le tabac, le ministère de la Santé s'est engagé dans une campagne nationale pour lutter contre le tabac, déclinée en quatre actions principales:

1. Faciliter l'accès au programme de sevrage tabagique

En collaboration avec la Caisse nationale de santé (CNS), le ministère de la Santé encourage les fumeurs à arrêter en s'inscrivant au programme d'aide au sevrage tabagique. Ce dernier propose un accompagnement du fumeur lors de son sevrage par un professionnel de la santé ainsi que le remboursement forfaitaire des traitements médicamenteux et des produits de substitution qui ont été prescrits.

Par ailleurs, une ligne téléphonique gratuite: 6002 6767 et une adresse e-mail: prog-sevrage-tabagique@ms.etat.lu, mise en place par la Direction de la santé, offre à tout fumeur désirant arrêter de fumer, la possibilité d'obtenir toutes les informations nécessaires pour se sevrer définitivement du tabac.

2. Une campagne de communication pour faire arrêter les fumeurs: «no smoking challenge»

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le ministère de la Santé lance le 31 mai la campagne *#nosmokingchallenge*, qui est un jeu concours ayant pour le but de motiver les personnes qui fument, notamment celles entre 16 et 34 ans, d'arrêter de fumer pendant 8 jours. Cette campagne sera principalement diffusée sur les réseaux sociaux. Tout au long du *#nosmokingchallenge*, des messages et des questions sur le tabagisme seront diffusés sur les réseaux sociaux du ministère de la Santé afin de garder l'intérêt et la motivation des personnes inscrites.

3. Introduction d'un paquet de cigarettes neutre

Le ministère de la Santé évalue dès à présent la faisabilité de l'introduction du paquet neutre sur le territoire luxembourgeois. Le but étant de réduire l'attractivité des paquets de cigarettes, notamment auprès du jeune public.

4. Augmenter le prix du tabac

Le prix est un facteur très important pour contribuer à l'arrêt de la consommation de tabac ou éviter son commencement.

Dans le cadre du PNLT le gouvernement luxembourgeois s'est engagé à augmenter régulièrement la taxation des produits de tabac. Ainsi, le conseil de gouvernement a adopté, en date du 21 avril 2023, l'avant-projet de règlement grand-ducal portant fixation du droit d'accise autonome et dispositions diverses sur les tabacs manufacturés, qui vise la hausse des droits d'accise des cigarettes et du tabac à rouler fine coupe à hauteur de 0,20 euro, avec une prochaine augmentation prévue pour 2025.

En cas de doute ou de question, il est recommandé de consulter son médecin traitant.

Pour plus d'informations sur les risques du tabac et la lutte anti-tabac au Luxembourg, consulter:

- la rubrique «Tabac» dans les «Dossiers thématiques» du site sante.lu
- le site de la Fondation Cancer: <https://www.maviesanstabac.lu/>